

Un possible retour de la taxe carbone est envisagé



Le Conseil des prélèvements obligatoires a publié un rapport ce mercredi 18 septembre 2019.

Avec Atlantico
Rédaction

Le retour de la taxe carbone, qui avait provoqué la grogne des Gilets Jaunes, est de nouveau envisagé par le Conseil des prélèvements obligatoires. Il propose de mettre en place des compensations financières pour les ménages les plus modestes habitant en zones rurales ou en banlieue, comme des baisses d'impôts ou aides directes. Dans ce rapport, il est dit qu'il serait impossible de respecter ses engagements de baisse des émissions de gaz à effet de serre si la taxe carbone n'est pas instaurée, l'outil le plus efficace pour réduire ces émissions.

Le montant à payer pourrait être proportionnel des gaz émis selon les secteurs les plus polluants. Il s'agit de mettre fin aux exonérations fiscales des transports routiers et des entreprises de bâtiment. Le Conseil des prélèvements obligatoires ajoute dans le rapport qu'il faudrait taxer le kérosène des avions et des transports maritimes non seulement au niveau national mais aussi au niveau européen.